

*La mondialisation a entraîné de nombreux bouleversements, les entreprises pour rester concurrentielles ont revu leur organisation, elles externalisent, délocalisent et les salariés sont bien souvent victimes de ces transformations.*

*Cette étude tente de montrer, de manière non exhaustive, comment les salariés et les règles juridiques destinées à protéger non seulement leurs conditions de travail mais aussi leurs emplois sont mis à mal par ce phénomène. La globalisation des échanges induit un désordre juridique car le droit et en particulier le droit du travail s'est construit sur un plan national.*

*Par ailleurs, s'il existe de nouveaux systèmes de régulation reposant notamment sur les engagements unilatéraux des entreprises dans le cadre de leur responsabilité sociale, il est essentiel de déterminer quelle est la place de ces initiatives privées dans le cadre de la hard law.*